

Nantes, le 18 mai 2018

## La Gauche s'est perdue dans le tourisme social

Le Parti Socialiste, par communiqué de presse, vient de demander la création d'un « fonds de garantie régional » pour venir en aide aux séjours de vacances et aux accueils de loisirs.

Si le secteur du tourisme associatif et social a en effet pu craindre, il y a quelques mois, que la directive européenne Travel visant « un niveau élevé de protection des voyageurs au regard des risques physiques et pécuniaires liés aux activités de voyages » ait des conséquences financières négatives sur les centres de loisirs, centres de vacances ou de colonies de vacances, il n'en est rien.

Si M. Christophe CLERGEAU, Président du groupe socialiste suivait mieux ce domaine qu'il a totalement négligé lorsqu'il était aux responsabilités régionales, il constaterait que le Ministre de l'Éducation Nationale, M. Jean-Michel BLANQUER, s'est exprimé sur ce sujet lors de la séance publique de l'Assemblée nationale du 15 mai dernier, précisant que les associations agréées « jeunesse et éducation populaire, sport » complémentaires de l'enseignement public « qui organisent des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) sur le territoire national », n'entreront pas dans le cadre de la directive Travel. De même, pour « les personnes morales de droit public, dont les collectivités locales, ainsi que les petites associations qui n'organisent que quelques séjours par an, si elles démontrent leur caractère désintéressé ».

Par ailleurs, il est rappelé que plusieurs organismes privés proposent déjà des outils de garantie performants pour ce type d'activités.

Après un nouvel échange avec les représentants de cette filière (l'Union Nationale des Associations de Tourisme), il apparaît que cette demande ne présente actuellement aucun intérêt.

La Région des Pays de la Loire poursuit son soutien à cette filière sur des problématiques qui leur sont réelles : capacité d'attractivité (communication, évolution de leurs produits...), réservation en ligne (développement d'un outil régional de réservation en ligne, « e-Resa ») ouvrant un grand nombre d'acteurs à la commercialisation en ligne, et enfin le soutien à leurs investissements de modernisation et de développement, par un nouvel outil régional (Pays de la Loire Investissement Touristique) proposant un soutien plus souple, plus fort et mieux adapté à chaque projet touristique.

Depuis 2016, la Région des Pays de la Loire a accompagné cinq projets d'investissements du tourisme associatif et social, pour un montant total de soutien régional de 832 000 € et des investissements de cette filière de 6.5 M€. Aucun projet de cette filière présenté n'a été refusé à cette date.

En souhaitant polémiquer sur le tourisme social qu'il a longtemps ignoré, le PS, par méconnaissance de ces enjeux, se prend donc une nouvelle fois les pieds dans le tapis de la démagogie.

**Franck Louvrier**

Conseiller régional, Vice-président de la commission entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche

### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92